Base de plein air André-Nadeau

ACTIVITÉS D'HIVER

Bienvenue à la base de plein air André-Nadeau, un milieu forestier enchanteur où petits et grands peuvent pratiquer des activités tant sportives que contemplatives. Profitez de cet espace nature avec respect et aidez-nous à le préserver pour le bénéfice des générations futures.

Urgence 9-1-1

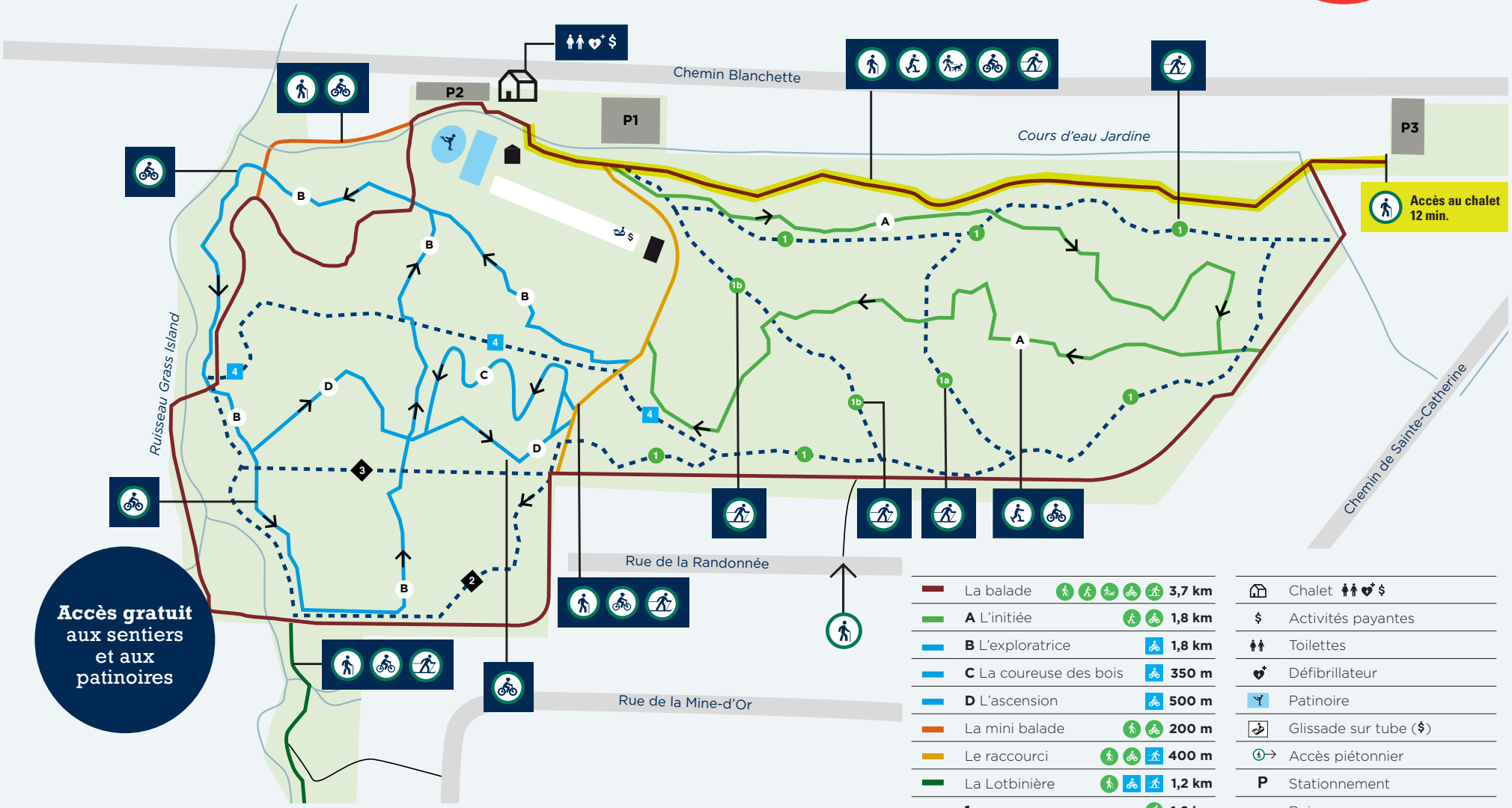

Accès gratuit aux sentiers et aux patinoires

La balade		3,7 km
A L'initiée		1,8 km
B L'exploratrice		1,8 km
C La coureuse des bois		350 m
D L'ascension		500 m
La mini balade		200 m
Le raccourci		400 m
La Lotbinière		1,2 km
1 (ski de fond)		1,6 km
1a (ski de fond)		273 m
1b (ski de fond)		356 m
2 (ski de fond)		346 m
3 (ski de fond)		320 m
4 (ski de fond)		500 m

Chalet	
Activités payantes	
Toilettes	
Défibrillateur	
Patinoire	
Glissade sur tube ($)	
Accès piétonnier	
Stationnement	
Ruisseau	
Limite de la base de plein air	
Sens unique	
Sentier menant au chalet	

Niveaux
Facile · Intermédiaire · Difficile

Ville de Sherbrooke

Plaintes et requêtes :
819 821-5858

État des sentiers et des patinoires :
sherbrooke.ca/cartes

BASE DE PLEIN AIR ANDRÉ-NADEAU

Adresse : 5302, chemin Blanchette

État des sentiers, location d'équipements et renseignements généraux :
basepleinair.ca

Carbure Aventure

Gestionnaire des activités :
carbureaventure.com

CONSIGNES GÉNÉRALES

- Faites preuve de courtoisie envers les autres personnes présentes.
- Renoncez à emprunter les sentiers ramollis pour ne pas les abîmer davantage.
- Signalez toute situation problématique au 819 821-5858.

Urgence 9-1-1

Sentier multiusage (La balade)

- Demeurez dans le sentier multiusage.
- Permettez aux autres de vous dépasser.

* Sentier non tracé.

Sports tractés (canicross)

- Empruntez uniquement le sentier multiusage : accès interdit aux sentiers de ski de fond classique et de vélo à pneus surdimensionnés.
- Gardez votre chien en laisse.
- Contrôlez en tout temps ses agissements.
- Ramassez ses excréments et déposez-les aux endroits prévus à cette fin.

Vélo à pneus surdimensionnés *(fatbike)*

- Partagez les sentiers avec les adeptes de raquette.
- Le port du casque protecteur est fortement recommandé.

Raquette

- Partagez les sentiers avec les adeptes de vélo à pneus surdimensionnés
  (le port du casque protecteur est fortement recommandé).

Ski de fond (classique*)

- Skiez de façon sécuritaire, en contrôlant votre vitesse.
- Soyez toujours prêt à vous arrêter ou à éviter un obstacle.
- Demeurez à distance sécuritaire de la personne qui vous précède.
- Utilisez le centre de la piste pour la montée en ciseaux ou la descente en chasse-neige.
- Dégagez rapidement la piste après une chute et recouvrez de neige les traces laissées par votre chute.

* La technique du pas de patin n'est pas autorisée.

CODE DE CONDUITE

- Je respecte la signalisation et les règlements du parc.
- Je respecte les consignes indiquées pour éviter d'endommager les sentiers.
- J'évite de circuler dans les zones en régénération.
- Je laisse sur place les pierres, les plantes et toute autre ressource naturelle.
- Je dépose mes matières résiduelles aux endroits prévus à cette fin.
- J'observe la faune à distance, sans l'approcher ni la suivre.
- Je tiens mon chien en laisse. Les chiens sont permis dans La balade seulement.
- J'offre mon aide à toute personne en difficulté.
- J'utilise les sentiers balisés.